



4 et 5 décembre 2021

NOTE D'INFORMATION N°2

Pass sanitaire

Le pass sanitaire sera obligatoire pour tous les concurrents, officiels, et membres de l'assistance.
Un laboratoire proposera des tests antigéniques aux VA/VT samedi matin de 7H à 10H, au prix de 25€.

Boîtiers GPS

Les équipages devront fournir le formulaire de caution (*) aux VA/VT.
Le montant de la caution est de 300€, en chèque ou espèces.

En cas de détérioration du boîtier (sauf si sortie de route), de non-retour, ou de dépassement du délai de restitution, la caution ne sera pas rendue.

Pour que la transmission des données se fasse sans erreurs, l'installation des boîtiers devra obligatoirement respecter les critères indiqués dans la notice (*) :

- Le boîtier doit être obligatoirement installé à l'intérieur de l'habitacle, au centre du tableau de bord ou attaché par Rislans sur la partie haute de l'arceau.
- Il doit être accessible au pilote et au copilote.
- La fixation doit être faite avec des Rislans ou du velcro adhésif.
- Les 2 petites LED doivent TOUJOURS rester visibles.

La validation de l'emplacement du boîtier sera effectuée par un commissaire Technique aux les VA/VT.
Des contrôles seront également effectués durant l'épreuve.

(*) disponibles sur le site www.asareunion.re.
